

18, rue Jean Moulin  
45073 ORLEANS  
Tél. : 02 38 49 88 50  
Fax : 02 38 49 88 51  
E-mail : centre@  
franceolympique.com  
Site Internet :  
[http://centre.  
franceolympique.com](http://centre.franceolympique.com)



Comité Régional Olympique et Sportif  
du Centre

## Séminaire des Présidents de Ligues et Comités Régionaux



Novotel Orléans la  
Source

30 septembre 2011

# L'Organisation du Sport en Europe

## Patrick CLASTRES

Historien du sport



SciencesPo.

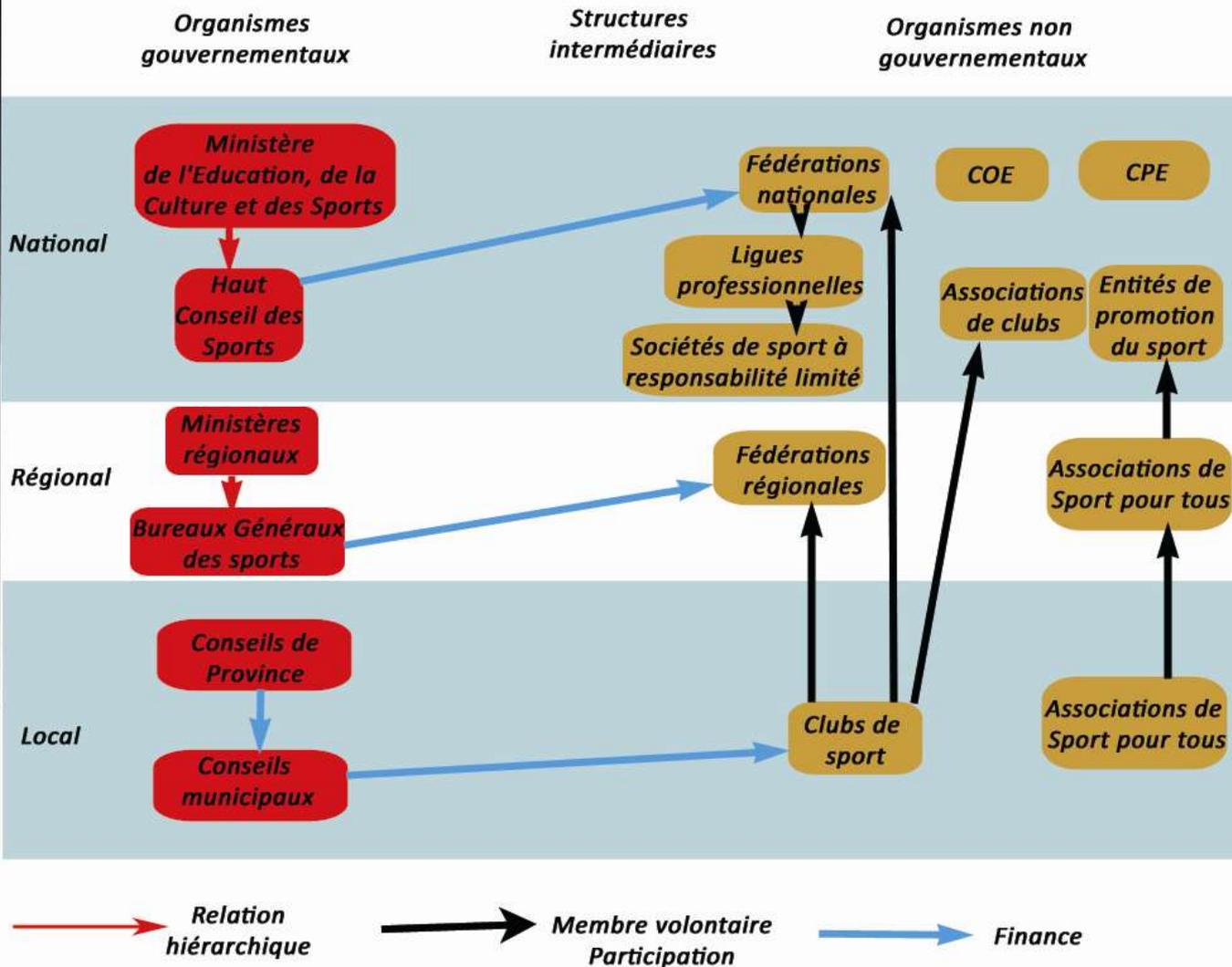
Centre d'histoire

Séminaire du 30 septembre 2011

# Les modèles d'organisation du sport en Europe

	Législation interventionniste et Gouvernement centralisé	Législation interventionniste et Gouvernement décentralisé	Législation non interventionniste et Gouvernement centralisé	Législation non interventionniste et Gouvernement décentralisé
Mouvement sportif consolidé	<u>Italie</u> France Luxembourg Slovénie		Danemark Islande	Belgique Suisse
Mouvement sportif non consolidé		<u>Espagne</u>	<u>Royaume-Uni</u> Chypre Finlande Rép. Tchèque Lituanie	<u>Allemagne</u> Autriche

# Organisation du sport en Espagne



COE: Comité olympico Espanol (Comité National Olympique Espagnol) ;  
 CPE: Comité Paralymphico Espanol (Comité National Paralymphique Espagnol).

# ESPAGNE

Législation	Rôle de l'Etat	Statut des organisations sportives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- constitution de 1978 : création des régions autonomes</li> <li>- lois nationales sur le sport en 1980 et 1990 auxquelles s'ajoutent des lois provinciales</li> <li>- construction des deux tiers des installations sportives après 1975</li> <li>- obligation constitutionnelle faite aux organismes publics de promouvoir les pratiques sportives</li> <li>- transfert en 1990 de la compétence sportive aux Autonomies</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- maintien du modèle interventionniste dans les affaires intérieures des fédérations sportives malgré la loi de 1990</li> <li>- Conseil supérieur des sports (CSD) : organisme autonome mais rattaché au ministre de l'éducation, de la culture et des sports</li> <li>- CSD : contrôle des fédérations sportives espagnoles, régulation du sport de haut niveau et du sport professionnel, contrôle des sélections internationales, régulation des titres sportifs, promotion de la recherche sur le sport, lutte antidopage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- avant 1990 : organisation traditionnelle en clubs et fédérations</li> <li>- depuis 1990, apparition de ligues professionnelles, de sociétés sportives à objet limité, d'entités promotion du sport pour tous</li> <li>- fédérations sportives : associations privées à but non lucratif, opérant par délégation de service public, ce qui implique la possibilité pour l'État d'intervenir à des fins de protection et de contrôle</li> <li>- essor des clubs commerciaux à public masculin des revenus importants</li> <li>- cantonnement du comité olympique national et du comité paralympique (déclarés d'utilité publique) aux affaires qui relèvent exclusivement du mouvement olympique</li> </ul>

# ESPAGNE

<b>Sport de haut-niveau</b>	<b>Sources de financement</b>	<b>Sport scolaire</b>
- création en 1988 par le CSD, le COE, et la télévision publique d'un programme de financement privé du haut niveau : Olympic Sports 92	- taux élevé de financement public (État et collectivités locales)	- compétence des autonomies

# Organisation du sport en Italie

Organismes  
gouvernementaux

Structures  
intermédiaires

Organismes non  
gouvernementaux

National

Ministère  
de la  
Culture

Ministère  
de l'Economie  
et des  
finances

CONI spa

CONI

Fédérations  
nationales

EPS  
national

Régional

Institutions  
publiques  
régionales

Comités  
régionaux  
CONI

Fédérations  
régionales

EPS  
régional

Local

Institutions  
publiques  
locales

Comités  
provinciaux  
CONI

Fédérations  
locales

Clubs de  
sport

EPS  
provincial

→ Relation  
hiérarchique

→ Membre volontaire  
Participation

→ Finance

CONI: Comitato Olimpico Nazionale Italiano (Comité national olympique italien) ;  
EPS : Enti di promozione sportiva (Organismes de promotion des sports).

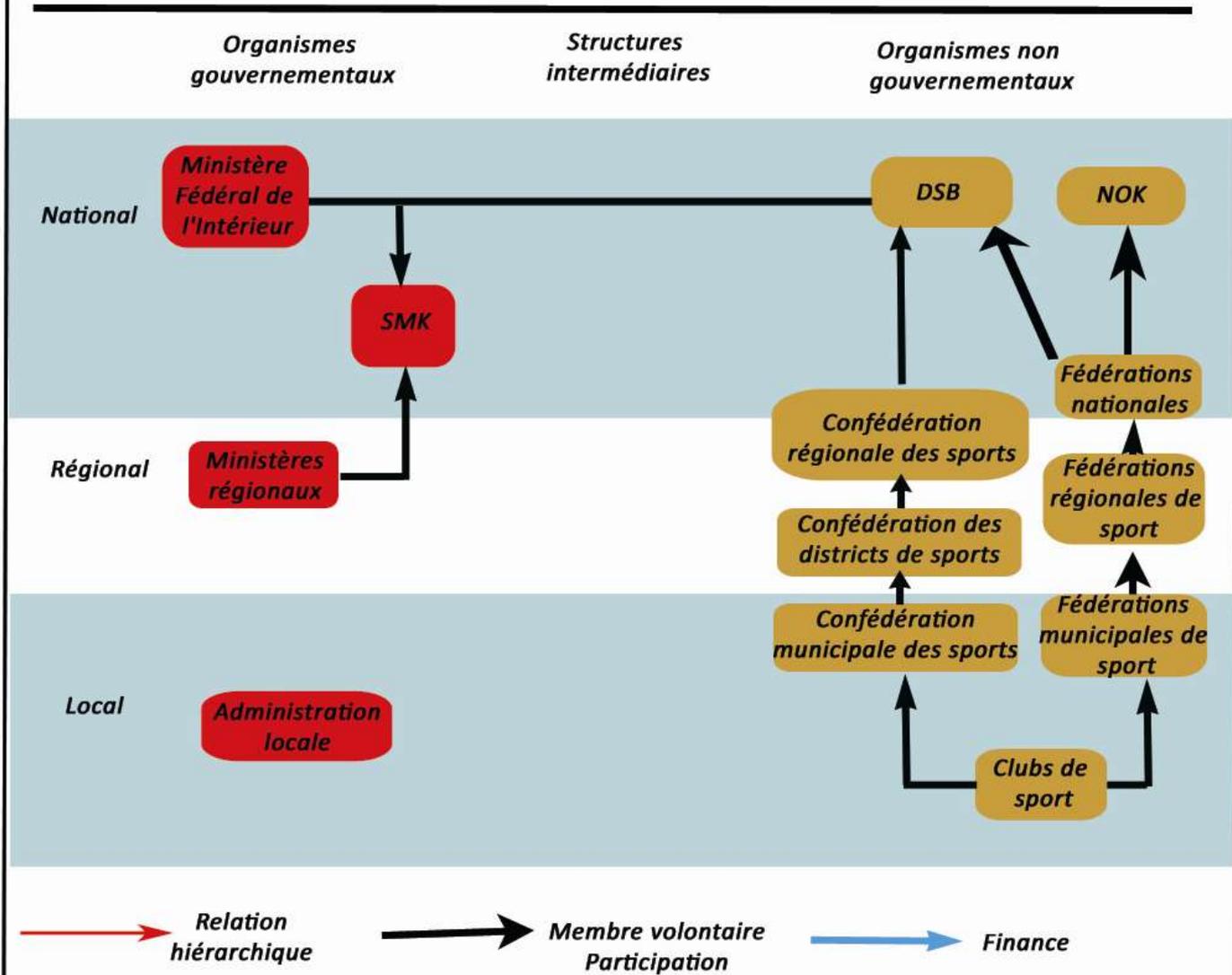
# ITALIE

Législation	Rôle de l'Etat	Statut des organisations sportives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- décentralisation accélérée depuis 1997</li> <li>- Sport non évoqué dans la Constitution</li> <li>- faible périmètre de la législation sportive : reconnaissance du CONI et des fédérations sportives nationales, du sport et clubs professionnels, santé des athlètes, transfert aux régions de la promotion du sport pour tous</li> <li>- démocratisation inachevée de la pratique sportive malgré les progrès enregistrés depuis les années 1980</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle très limité du secrétariat d'État sous la responsabilité du ministre de la culture</li> <li>- absence de représentation régionale ou locale de l'État</li> <li>- contrôle et administration du sport sous la seule responsabilité du CONI avec ses 21 comités régionaux et 105 comités provinciaux du CONI</li> <li>- financement de ces comités par le CONI et administration par des bénévoles élus au sein des vies et sportives régionales</li> <li>- compétence des régions en matière de sport pour tous</li> <li>- compétence des communes : construction et gestion des installations sportives</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CONI (1942, 1999) : organisme public non gouvernemental reconnu par la loi comme compétent en matière de gouvernement et d'administration du sport</li> <li>- CONI : joue le rôle à la fois d'une confédération des fédérations sportives et d'un ministère des sports</li> <li>- CONI financièrement indépendant de l'État grâce aux loteries dont le fameux de Totocalcio</li> <li>- fédérations sportives : statut de droit privé depuis 1999 mais financement du personnel encore par le CONI</li> <li>- 14 organismes affinitaires de rang national en charge de la promotion du sport pour tous (Enti di promozione sportiva)</li> </ul>

# ITALIE

<b>Sport de haut-niveau</b>	<b>Sources de financement</b>	<b>Sport scolaire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- loi de 1981 sur le sport et les clubs professionnels</li> <li>- loi de 1971 sur la santé des athlètes</li> <li>- sous la responsabilité du CONI et des FS</li> <li>- programmes de préparation olympique gérés et financés par les FS avec leurs propres ressources</li> <li>- implication des collectivités locales</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- quatre loteries qui financent le fonctionnement du CONI au niveau central comme régional, lequel redistribue vers les fédérations sportives</li> <li>- loteries qui financent aussi le sport de haut niveau et le sport amateur</li> <li>- prise en charge par les municipalités de la construction et du fonctionnement des installations sportives mais ressources en chute libre depuis 1994</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- partenariat entre les branches locales ou régionales du CONI et les écoles</li> </ul>

# Organisation du sport en Allemagne



SMK : Sportminister Konferenz (Conférence des Ministres des sports) ;  
 NOK : Nationales Olympisches Komitee (Comité National Olympique Allemand) ;  
 DSB : Deutscher Sportbund (Fédération Sportives Allemandes).

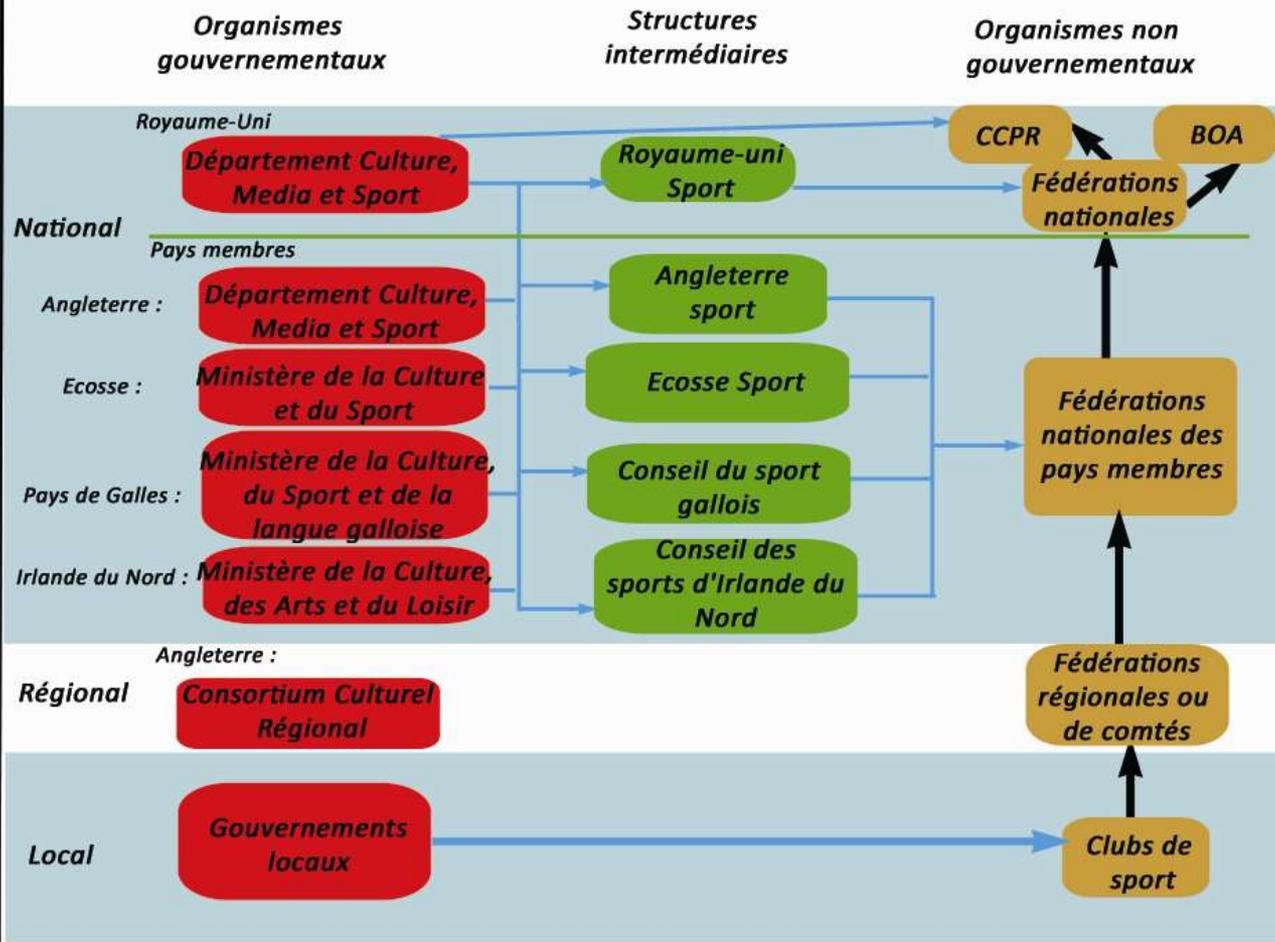
# ALLEMAGNE

Législation	Rôle de l'Etat	Statut des organisations sportives
<ul style="list-style-type: none"> <li>- application au sport du principe de subsidiarité depuis 1945</li> <li>- réunification des 5 Lander de l'ex-RDA et dissolution des administrations socialistes du sport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- éducation et culture relèvent de la politique de chaque Land</li> <li>- ministre de l'Intérieur de l'État fédéral et DSB impliqués dans la conférence permanente des ministres du sport des Länder</li> <li>- ministre de l'Intérieur : représentation dans les organisations internationales liées au sport, financement de l'Institut fédéral des sciences du sport, aides en faveur du haut niveau et du handisport</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Deutscher Sportbund : représentation confédérale et indépendante du mouvement sportif allemand</li> <li>- FS et aussi des fédérations affinitaires toutes organisées à l'échelon fédéral comme des 16 Lander</li> <li>- NOK qui a refusé le processus de fusion avec le DSB à la fin des années 1990</li> <li>- sport associatif majoritaire</li> <li>- progression du sport à forme commerciale</li> </ul>

# ALLEMAGNE

<b>Sport de haut-niveau</b>	<b>Sources de financement</b>	<b>Sport scolaire</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- aucune organisation centralisée</li> <li>- coopération entre les FS de niveau fédéral, le DSB et le NOK</li> <li>- 20 centres de préparation olympique co-financés par le gouvernement et des fonds privés</li> <li>- 40 centres nationaux et 200 centres fédéraux pris en charge par les FS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- budget de l'État</li> <li>- loterie sportive</li> <li>- Länder et communes : construction des installations sportives et subventions de fonctionnement</li> <li>- Agence nationale anti-dopage (2002) co-financée par le gouvernement et des fonds privés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- classes sport-études</li> <li>- partenariat entre les fédérations et les établissements scolaires</li> </ul>

# Organisation du sport au Royaume-uni



→ Relation hiérarchique     
 → Membre volontaire Participation     
 → Finance

CPPR: Central Council for Physical Recreation (Conseil Central pour l'activité physique) ;  
 BOA: British Olympic Association (Comité National Olympique Britannique).

# ROYAUME UNI

## Législation et rôle de l'Etat

- Absence de constitution et aussi d'une loi générale sur le sport
- législation non interventionniste
- un État unitaire (quatre nations) plutôt que fédéral
- Département ministériel UK (DCMS) de la culture, de la communication et du sport : pilotage et rôle stratégique auprès du gouvernement central
- attributions du DCMS : sport à l'école, sport communautaire, politique étrangère sportive
- des ministères en charge du sport différents pour chaque nation
- Regional Cultural Consortia : assemblées mixtes (pouvoirs publics locaux, entrepreneurs, associatifs) en charge de la stratégie culturelle régionale (art, patrimoine, musées, tourisme, bibliothèques, archives, sport)

## Agences

- Sport England et UK Sport (1997) : organismes publics non gouvernementaux supervisés par le DCMS
- UK Sport : relations internationales, événements majeurs, lutte antidopage et fair-play, UK Sport Institute, marketing, médias et communications, relations avec les entreprises
- Sport England en charge de trois programmes de promotion sportive : Active School, Active Communities et Active Sport pour les populations déshéritées

## Sources de financement

- répartition de par le DCMS, puis par chaque ministère national en charge des sports
- également des fondations comme National Sport Foundation ou bien Development Found

# ROYAUME UNI

## Statut des organisations sportives

- BOA : comité olympique national
- les fédérations sportives nationales
- Central Council for Physical Recreation : représentation des 265 fédérations et 150 000 clubs de nature associative, financement par le gouvernement central
- CCPR : lobbying et évaluation de la politique sportive du gouvernement, gestion des centres nationaux de loisirs

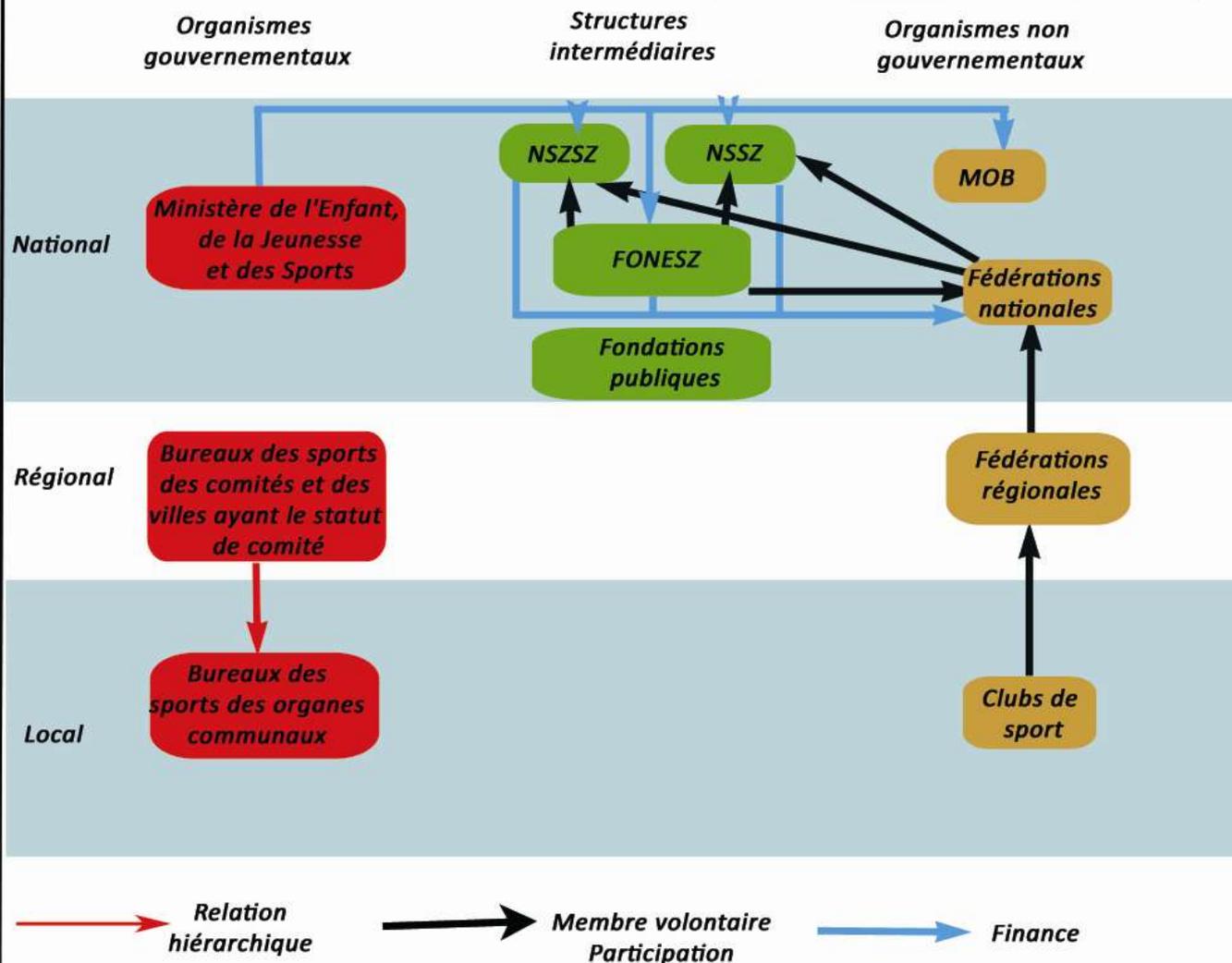
## Sport de haut-niveau

- une équipe UK pour les jeux olympiques mais des équipes nationales pour les autres compétitions
- World Class Program : expertise en sciences du sport, médecine, entraînement, agenda de la performance, formation continue, technologies de l'information
- UK Sport Institute : une équipe basée à Londres et un réseau de centres régionaux de performance
- résultat estimé : le décollage des performances sportives britanniques aux jeux de Sydney et de Salt Lake City

## Sport scolaire

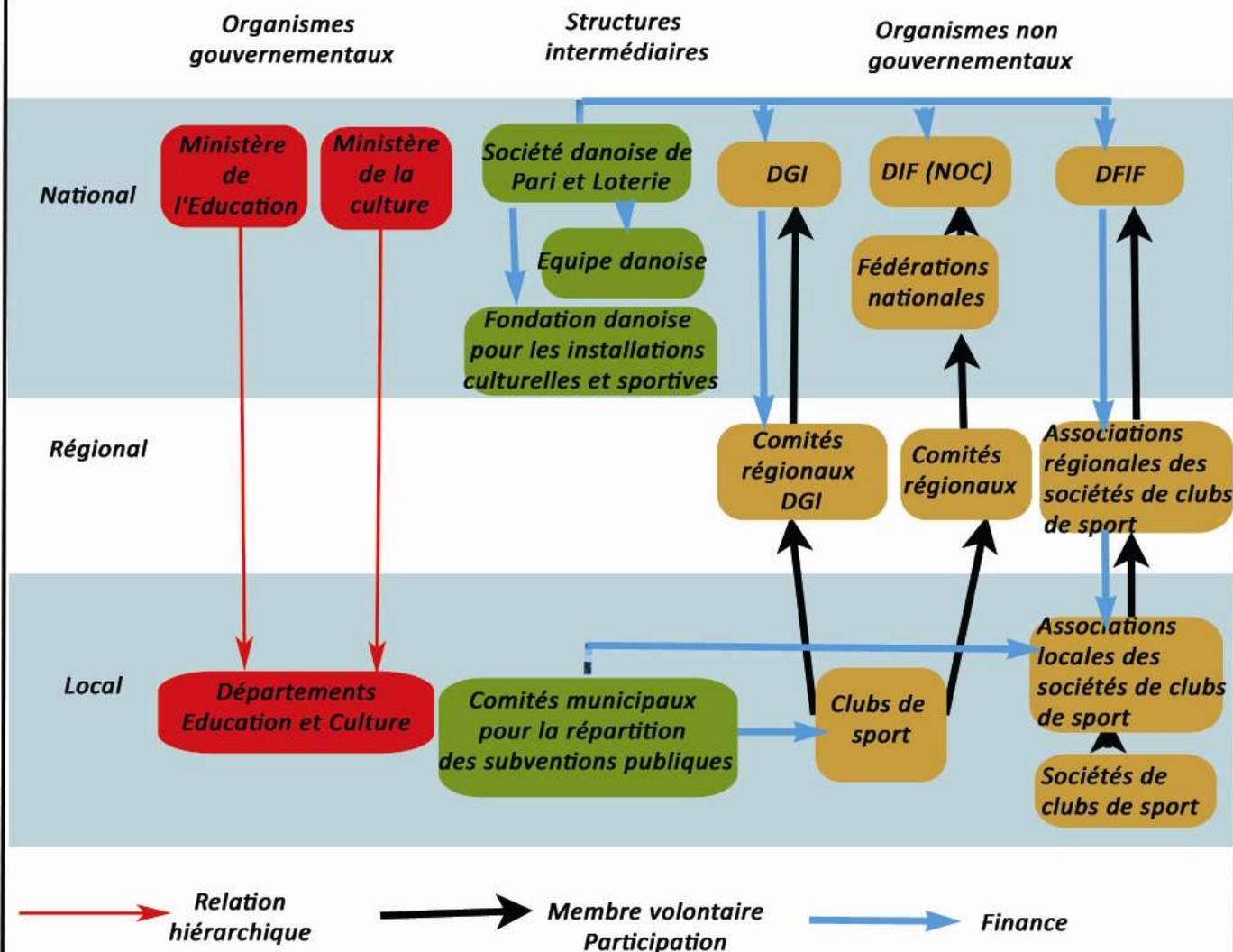
- loterie qui finance les School Sport Co-Ordinators pour développer le partenariat entre les écoles, les clubs, et les communautés

## Organisation du sport en Hongrie



**NSSZ: Nemzeti Sportszovetseg (Confédération nationale des Sports) ;**  
**NSZSZ: Nemzeti Szabadido Sportszovetseg (Comité National des Sports de Loisir) ;**  
**FONESZ : Fogyatekosok Nemzeti Sportszovetseg (Association nationale des Sportifs handicapés) ;**  
**MOB : Magyar Olimpiai Bizottsag (Comité National olympique Hongrois).**

## Organisation du sport au Danemark



*DIF : Dansk Idroets-Forbund (Fédérations sportives danoises) ;*

*DGI : Danske Gymnastik og Idroetsforeninger (Association danoise de Gymnastique et de Sport ;*

*DFIF : Dansk Firmaidroetsforbund (Fédération des Sociétés de sport danoises)*